Les mots Multiloculaire *et* Multivésiculaire *qualificatifs de l'*Échinococcose,

par A. Mouquet, vétérinaire.

J'ai eu l'honneur, à la séance du 27 juin 1918, de vous faire une communication intitulée : *Échinococcose des séreuses chez le Singe. — Cystiques rencontrés chez les Cerf, Daim et Mouflon.*

Je désire aujourd'hui revenir en quelques mots sur le premier sujet traité.

1° J'ai, par oubli, omis de signaler l'adhérence du kyste de la cavité pleurale à une petite surface du poumon droit. Cette adhérence permet d'admettre que le point où le parasite s'est arrêté a pu être le poumon; l'envahissement de la plèvre dans cette hypothèse aurait été postérieur.

2° Le kyste trouvé sur la face postérieure du foie semble bien remonter à une infestation contemporaine de celle de la cavité pectorale. Le parasite peut ici également être considéré comme ayant été arrêté dans le tissu hépatique à proximité de la capsule de Glisson. Le kyste se serait développé ensuite en faisant saillie dans la cavité péritonéale.

3° Le mot *multiloculaire* a été employé par divers observateurs pour désigner :

A. L'Échinococcose alvéolaire humaine ;

B. L'Échinococcose osseuse humaine (Échinococcose hydatique miliaire de Dévé) ;

C. L'Échinococcose multiloculaire des animaux ;

D. L'Échinococcose ordinaire à kyste(s) pluriloculaire(s) et par conséquent multivésiculaire(s) ;

F. L'Échinococcose uniloculaire multivésiculaire.

M. le Professeur Dévé s'est élevé, à juste titre, contre la confusion qui résulte de cela. (Congrès international de Pathologie comparée de 1912.)

En conséquence je donne à l'Échinococcose dont je vous ai parlé le qualificatif suivant : *Échinococcose multivesiculaire en kyste(s) pluriloculaire(s).*